

Guide Pour faire une demande de **crédit** **d'impôt** pour personne handicapée **(CIPH)**

Et le crédit d'impôt *montant pour
déficience grave et prolongée
du palier provincial*

Mise en garde

Ce document a été préparé bénévolement pour aider la communauté des personnes atteintes de COVID longue et\ou d'encéphalomyélite myalgique. Les informations présentées ne remplacent aucunement l'avis d'un.e comptable ou d'une personne experte en fiscalité.

Ce guide contient

Des réponses aux questions les plus courantes.

Les critères d'admissibilité.

Les étapes pour faire la demande.

Des exemples de formulations.

Il a pour but de répondre à des questions qui reviennent souvent au sujet du CIPH et de faciliter la rédaction à l'aide d'exemples concrets.

Pour consulter les informations détaillées et la procédure concernant le crédit d'impôt, visitez le site de Revenu Canada.

[Qu'est-ce que le CIPH - Crédit d'impôt pour personnes handicapées \(CIPH\) - Canada.ca](#)

Qu'est-ce que le crédit d'impôt pour personnes handicapées ?

Un crédit d'impôt sert à réduire l'impôt sur le revenu qu'on peut avoir à payer annuellement.

Attention: le CIPH est la porte d'entrée pour plusieurs autres crédits d'impôts et autres avantages fiscaux en lien avec le handicap.

Même si nous n'avons pas de revenus et ne pouvons bénéficier du crédit d'impôt, en faire la demande permet d'accéder à d'autres mesures fiscales, comme le régime enregistré d'épargne invalidité par exemple.

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées vise à compenser une partie des coûts supplémentaires pour pallier des incapacités dans vos activités de la vie quotidienne. Par exemple: frais de livraison d'épicerie, aide pour le ménage, achat de matériel adapté, suivi en ergothérapie, achat d'une montre intelligente etc.

Les montants de crédit inutilisés peuvent être transférés à une personne soignante pour l'aider à réduire ses impôts

Il existe un crédit d'impôt équivalent au CIPH au palier provincial. Au Québec, c'est le “*montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques*.” La procédure pour en faire la demande est expliquée dans la section *Comment faire la demande* du guide.

Est-ce que je suis admissible ?

L'éligibilité est basée sur la façon dont une personne est limitée dans les activités de la vie quotidienne en raison des incapacités qu'elle présente.

L'éligibilité n'est pas basée sur le diagnostic ou la capacité à travailler ou étudier, ni sur le revenu ou les avoirs de la personne.

L'admissibilité n'est pas basée uniquement sur les limitations apparues avec la COVID longue et/ou avec l'encéphalomyélite myalgique. Si vous aviez déjà certaines limitations avant, indiquez les aussi dans le formulaire.

La capacité à entretenir son domicile, à conduire, à gérer ses finances ou à faire des activités récréatives ne sont pas considérés.



Pour être admissible il faut présenter des limitations physiques et/ou mentales

Les limitations doivent être :

- De nature graves et prolongées dans un catégorie ou plus ou
- Considérables dans 2 catégories* ou plus
- Nécessiter de recevoir des soins thérapeutiques pour soutenir une fonction vitale.

*le type de limitation le plus souvent utilisé pour les personnes avec la COVID longue et/ou l'encéphalomyélite myalgique.

CATÉGORIES:

Marcher
Fonctions mentales
S'habiller
Se nourrir
Évacuer
Entendre
Parler
Voir

GRAVE signifie que vous avez soit:

Une restriction marquée dans au moins une catégorie:

- Vous ne pouvez pas faire cette activité OU
- Vous avez besoin d'une grande aide pour la faire OU
- vous mettez beaucoup plus de temps que la plupart des gens à le faire.

OU

Un effet cumulé des restrictions considérables.

La restriction est un peu moins importante, mais vous la subissez dans deux ou plusieurs des activités de la vie quotidienne.

L'effet cumulé est égal à une restriction marquée.

OU

Besoin de soins de maintien en vie.

PROLONGÉE signifie que la limitation a une durée ou a une durée prévue d'au moins un an.

Pour évaluer si vous avez des limitations graves ou considérables, vous devez tenir compte de votre capacité réelle de faire vos activités de la vie quotidienne sans développer de malaise post-effort (MPE) ou de "Crash".

Quand faire la demande?

Il est possible de faire la demande à tout moment de l'année. Le délai de traitement prévu est de 8 semaines.

Si vous faites la demande en même temps que vos impôts pour la première fois, le délai pour recevoir votre avis de cotisation sera plus long car on analysera votre demande avant de le produire.

La demande peut être acceptée à vie ou pour une durée déterminée qui vous sera indiquée dans la décision rendue.

La rétroactivité

Vous pouvez demander le montant à partir du moment où vous avez commencé à subir les limitations. La rétroactivité est permise 10 ans en arrière.

Pour faire la demande rétroactive, il faut cocher la case *Oui, redressez mes anciennes déclarations pour toutes les années visées à la section 3 de la partie A-section du particulier.*

Les années suivantes, le montant est réclamé lors de la production de votre déclaration annuelle de revenu.

Comment faire la demande

La demande doit être remplie par un.e professionnel.le de la santé

Un.e médecin ou infirmier.e praticien.ne peut remplir l'ensemble des sections.

D'autres professionnel.les peuvent remplir certaines sections seulement

Médecin	Toutes les déficiences
Infirmier.e praticien.ne	Toutes les déficiences
Optométriste	Voir
Audiographe	Entendre
Ergothérapeut e	Marcher, se nourrir, s'habiller
Physiothérape ute	Marcher
Psychologue	Fonctions mentales
Orthophoniste	Parler

Il faut parfois informer les professionnels que vous pouvez être admissibles. Certaines ne sont pas au courant.

Les formulaires sont disponibles sur le site en version papier ou électronique.

[Comment faire une demande - Crédit d'impôt pour personnes handicapées \(CIPH\) - Canada.ca](#)

Remplissez seulement les catégories qui vous concernent.

Des exemples pour la section 4 du formulaire sont fournis dans la section *Exemples de formulations*.

Soumettre la demande

Version papier:
Centre fiscal de Jonquière
2251 boulevard René-Lévesque
Jonquière QC G7S 5J2

Version numérique :
Via la section Mon dossier à l'Agence de revenu du Canada.

Note: il est recommandé de récupérer le document rempli par le médecin avant de l'acheminer nous-même. Ça permet d'être informé du contenu en cas de refus ou de demande de précision de Revenu Canada.

Pour demander le montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physique à Revenu Québec:

Il n'est pas nécessaire de faire une autre demande. Vous pouvez acheminer une copie de votre demande CIPH remplie et signée par un.e professionnel.le de santé à Revenu Québec.

Soumettre votre demande par la poste à

Québec
Revenu Québec
3800, rue de Marly
C. P. 25555, succursale Terminus
Québec (Québec) G1A 1B9

Montréal
Revenu Québec
C. P. 2500, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A3

Le délai de traitement est de 8 semaines.

Vous pouvez aussi demander les montants des années précédentes.

Pour faire une demande de rétroactivité pour le montant provincial, il faut envoyer un formulaire de demande de redressement **pour chaque année** d'imposition rétroactive demandée.s.

Sur cette page vous trouverez formulaire papier ou en ligne acceptant la signature électronique.

[Demande de redressement d'une déclaration de revenus TP-1.R](#)

Exemples de formulations

Ces exemples sont pour la section 4 du formulaire CIPH dans les catégories affectées les plus fréquentes pour les personnes avec la COVID longue et ou l'encéphalomyélite myalgique.

D'autres catégories peuvent être affectées également. Remplir selon votre condition.

L'analyse de la demande est basée sur les éléments de sévérité et de fréquence des limitations et des symptômes. Des mots clés doivent apparaître dans la réponse.

Des mots clés pour la fréquence

Souvent, toujours, en tout temps, systématiquement.

Des mots clés pour la gravité

Sévère, modéré, prend deux ou trois fois plus de temps qu'une personne d'âge similaire sans limitation, requiert de l'aide pour accomplir la tâche.

Des exemples de symptômes:

Essoufflement, nausées, douleurs musculaires, arthralgie, brouillard cérébral, difficultés de concentration et de traitement de l'information, sensation de brûlure dans la région des poumons, pression au niveau de la cage thoracique, acouphène etc.

Marcher

Exemple 1

Présente toujours les symptômes suivants: fatigue sévère, intolérance orthostatique sévère, douleurs musculaires modérées à sévère et faiblesses musculaires modérées à sévères. A souvent de la tachycardie modérée à sévère.

Marcher le long d'un pâté de maisons prend au moins trois fois plus de temps qu'une

personne d'âge similaire sans déficience à marcher.

Doit s'arrêter de marcher et se reposer fréquemment. Est limité dans la montée et la descente des escaliers (nombre de marches ou nombres d'étages) et a de la difficulté à monter des pentes.

Ressent toujours de la fatigue, des douleurs thoraciques et musculaires et de l'essoufflement à la marche.

Pour toutes ces raisons, utilise toujours un fauteuil roulant pour se déplacer sur une distance de plus de 100 mètres.

Exemple 2

Ne peut marcher plus de x mètres sans se reposer.

La tolérance à la posture debout est limitée à X temps à la fois en raison d'une intolérance orthostatique sévère. Le dépassement de cette limite occasionne en tout temps de l'essoufflement.

Le fait de marcher au-delà de x mètres, ou sur moins de x mètres mais de façon trop souvent répétée dans la journée entraîne systématiquement l'apparition ou l'aggravation d'un ou plusieurs des symptômes suivants: (inscrire vos symptômes).

Le dépassement des limites de capacité à la marche se manifeste par une fatigue invalidante qui peut nécessiter de longues périodes de récupération (inscrire la durée).

Doit se déplacer très lentement dans son domicile, au moins trois fois la normale pour

une personne de son âge, pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de symptômes (...) et éviter des effondrements (crash).

Doit restreindre le nombre de déplacements intérieurs au minimum pour les mêmes raisons et doit s'assurer de se reposer entre chaque déplacement.

Ne peut se déplacer à l'extérieur plus de x fois par semaine malgré l'utilisation de son fauteuil roulant sans expérimenter les symptômes suivants (...)

Ne peut préparer de repas requérant de multiples opérations et exigeant de demeurer plus de quelques minutes debout.

Doit impérativement diviser la préparation de repas en plusieurs étapes espacées par des périodes de repos.

Ne peut préparer de repas deux jours consécutifs et à recours à des repas prêts à manger.

Cette condition est présente en tout temps.

Se nourrir

Exemple 1

La tolérance à la posture debout est limitée à quelques minutes en raison de l'intolérance orthostatique sévère. Le dépassement de cette limite occasionne en tout temps de l'essoufflement.

Le fait de lever les bras plus haut que la tête ou de faire le moindre effort physique (couper les aliments, soulever des casseroles, ouvrir des contenants etc) accentue l'essoufflement.

L'ensemble des tâches et gestes requis pour préparer un repas provoque des douleurs dans les bras. Il en résulte en tout temps des faiblesses musculaires dans ces membres pouvant perdurer au-delà de 24h après l'effort.

Le fait dépasser ces limites entraîne systématiquement une fatigue invalidante et nécessite de longues périodes de récupération au lit.

Exemple 2

La fatigue, les douleurs et les faiblesses musculaires, le dysfonctionnement cognitif et l'intolérance orthostatique limitent toujours de manière modérée à sévère ses capacités à préparer la nourriture.

A toujours la difficulté modéré à hacher, à soulever des chaudrons et à se pencher pour atteindre les objets,

Doit toujours des périodes de préparation des aliments et de repos.

Peut habituellement préparer sans aide des repas simples ou réchauffer des repas préparés mais nécessite toujours trois fois plus de temps qu'une personne d'âge similaire sans déficience pour préparer des repas plus élaborés.

A toujours de la difficulté à se tenir debout et doit utiliser un banc pour cuisiner.

S'habiller

Exemple 1

Est essoufflé.e à l'effort pour s'habiller en tout temps.

Les gestes à poser pour se vêtir provoquent toujours des douleurs dans les bras.

Expérimente de la rigidité musculaire au réveil.

Pour se vêtir, doit procéder par étapes en respectant cette séquence : se lever et sortir des vêtements nécessaires, s'allonger quelques minutes, se vêtir et s'allonger de nouveau quelques minutes.

Le non respect de cette séquence entraîne l'apparition ou l'aggravation des symptômes suivants: (inscrire vos symptômes et la fréquence).

Pour ces raisons, prend trois fois plus de temps que la moyenne des adultes de son âge pour s'habiller, ce, en tout temps.

Ne porte que des vêtements facile à enfiler et à enlever pour diminuer les douleurs provoquées par le fait de s'habiller et de se dévêter et pour minimiser l'effort.

Exemple 2

La fatigue, les douleurs et les faiblesses musculaires, l'intolérance orthostatique et le dysfonctionnement cognitif limitent habituellement de manière modérée les capacités à s'habiller.

Prend habituellement un peu plus de temps pour s'habiller, par rapport à une personne d'âge similaire sans déficience.

Porte souvent ses vêtements deux à trois jours de suite à cause de l'effort de s'habiller.

Fonctions mentales

Pour ce secteur il faut cocher les cases s'appliquant à votre situation et donner aussi des exemples au bas de la section.

Vous pouvez inscrire un commentaire sous chaque fonction mentale ou joindre une annexe décrivant votre situation.

Exemple 1 (avec commentaire en annexe)

En raison de sa condition médicale, ces sphères suivantes (...) sont affectées en tout temps.

Prend trois fois plus de temps que les personnes de son âge à réaliser les tâches quotidiennes nécessitant leur utilisation.

Lors de malaise post-efforts, les capacités deviennent plus sévères. Pendant ce temps, nécessite un repos au lit et n'est pas à même de réaliser les tâches cognitives simples nécessaires au fonctionnement de la vie courante.

Le nombre d'activités quotidiennes possibles nécessitant l'usage de ces fonctions mentales doit être mesuré pour éviter des malaises post-effort ou des effondrements (crash).

Les activités doivent être scindées en étapes (couper la tâches plus complexe en plusieurs segments) pour éviter l'apparition

ou l'aggravation des symptômes (inscrire vos symptômes).

Des périodes de repos sans tâches nécessitant l'utilisation des fonctions mentales sont nécessaires entre chaque activité. Cette problématique est présente en tout temps.

Exemple 2 (avec un commentaire sous chaque secteur visé)

Autonomie

La fatigue et le dysfonctionnement cognitif limitent significativement les tâches qui peuvent être réalisées chaque jour dont les activités d'hygiène de base et soins personnels.

Est confiné à la maison sauf pour les sorties essentielles, alité la majorité de la journée, prend sa douche une fois par semaine.

Attention

Facilement distrait (toujours)

Concentration

Difficulté significative à faire plus d'une tâche à la fois (habituellement).

Retient peu ou pas d'information à la lecture (toujours). Ses médicaments sont toujours mis en pilulier car difficulté à suivre la posologie.

Toujours sensible aux stimulus (bruits, lumière) et porte souvent des bouchons et/ou lunettes de soleil / masque pour les yeux.

Atteinte des objectifs

Fatigue écrasante et dysfonctionnement cognitif limitent toujours significativement le nombre et la complexité des plans quotidiens possibles à réaliser.

Jugement

Fatigue écrasante et dysfonctionnement cognitif contribuent à une difficulté avec la prise de décision (souvent).

Mémoire

Difficulté à retenir des informations écrites et verbales (toujours). Difficulté à suivre des instructions à plusieurs étapes (toujours).

Manque souvent des rendez-vous à cause de l'oubli, même lorsque inscrits à l'agenda.

Oublie souvent de prendre ses médicaments.

Résolution de problèmes

Dysfonctionnement cognitif limitent souvent sa capacité à mettre en œuvre des solutions à des problèmes, selon la complexité des activités physiques ou cognitives à réaliser.

Compréhension verbale

Difficulté à retenir des informations verbales (toujours). La fatigue et le dysfonctionnement cognitif limitent parfois sa capacité à répondre verbalement.

